

Expert en systèmes d'information et sécurité

RNCP34237 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	326
Formacode(s)	31008, 31006
Code(s) ROME	M1802, M1810, M1805, M1803, M1806
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	10/10/2019
Date d'échéance	10/10/2024

Certificateur(s)

ECOLE SUP INFORM COMMERCE · SIRET : 45303523000094

Partenaires habilités

3 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 3 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
AJ-FORMATION	79142898000019	Former
CERTYOU	80450946100013	Former
UP FIVE	88354206000016	Former

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Il existe aujourd'hui un paradoxe dans les métiers du système d'information. Les entreprises s'arrachent littéralement les professionnel(le)s du secteur, alors que pas assez d'étudiant(e)s se dirigent vers cette filière. La demande dépasse à ce jour largement l'offre.

L'Expert(e) en systèmes d'information et sécurité est le/la garant(e) des moyens informatiques mis en œuvre pour répondre à la demande des utilisateurs. Sa mission première est le maintien en conditions opérationnelles du système d'information dans l'entreprise.

Responsable de l'évolution du système d'information, il/elle définit les plans stratégiques afin d'optimiser les performances de l'entreprise, met en œuvre et pilote les projets, manage les équipes techniques et s'assure du respect des bonnes pratiques et des normes qualité. Il/elle a également une mission de gestion de la sécurité du système d'information.

Ce métier est la dernière pierre d'une évolution logique des métiers de base de l'informatique (développeurs(euses) – administrateurs(trices)). Notre certification permet d'accéder à un métier très reconnu sur le marché de l'emploi et qui répond tant à des besoins techniques forts qu'à des compétences managériales nécessaires pour un tel poste. Elle répond donc à un réel besoin

- des entreprises du secteur, - et des professionnels du métier qui cherchent à valoriser leurs compétences.

ACTIVITÉS VISÉES

Les activités de l'Expert(e) en systèmes d'information et sécurité sont relatives :

- au système d'exploitation et au réseau :
management de la circulation, de la sauvegarde, de la sécurisation et de l'accessibilité de l'information (téléphonie,

mail, documentation informatique, bases de données, ...) ; transmission de son expertise et support auprès des équipes externes ou internes et des utilisateurs. Il/elle veille au respect des normes et des procédures de qualité et de sécurité.

- au développement :

création ou modification des outils logiciels et des applications mobiles

- au management de projet :

rédaction d'un cahier des charges, mise en œuvre, suivi de l'avancement et du bon déroulement des travaux, contrôle de la qualité des livrables dans le respect des délais et des coûts définis, expertise sur les problèmes techniques signalés par les équipes de développement ou d'exploitation par réalisation d'audits (performance, sécurité, obsolescence, ...), encadrement des équipes externes ou internes

- à la veille technologique :

suivi et apprentissage des nouveautés technologique; conseil apporté à la direction informatique, télécoms de l'entreprise sur ces évolutions et solutions en techniques nouvelles (choix de logiciel, matériel, réseau, ...), dans un objectif d'optimisation et d'adéquation entre les moyens informatiques et télécoms et les besoins des utilisateurs

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Bloc de compétences Pilotage du développement des plateformes logicielles

Compétences attestées :

- Analyser les besoins du client
- Analyser les besoins du projet
- Modéliser les flux d'information de l'entreprise
- Déterminer les objectifs, moyens, coûts et délais d'un projet
- Construire un tableau de bord de performance
- Mettre en place un outil de gestion des incidents
- Utiliser une méthodologie de gestion de projets
- Évaluer la rentabilité du projet
- Définir les caractéristiques techniques du produit
- Choisir le/les logiciel(s)
- Mettre en place la base de données
- Concevoir une application
- Concevoir les solutions techniques
- Concevoir des sites dédiés à l'accès aux données
- Vérifier la disponibilité des ressources et les configurations
- Anticiper l'évolution de l'infrastructure
- Mener une activité de veille

Bloc de compétences

Supervision et sécurisation des systèmes d'information

Compétences attestées:

- Mettre en place des mesures et contre-mesures de sécurité (systèmes de cryptographie, sauvegardes, parades antivirales et anti-spams ...)
- Gérer l'administration des comptes utilisateurs et des ressources partagées ainsi que leurs accès dans un environnement hétérogène
- Implémenter les protocoles TCP/IP le plan d'adressage IP et les protocoles de routages
- Analyser et optimiser le réseau interne et l'accès aux réseaux distants dans un environnement sécurisé
- Administrer et contrôler les accès des utilisateurs aux services réseaux et Web
- Adopter un modèle d'administration et de gestion des droits d'accès des utilisateurs aux ressources et aux applications
- Mettre en place les systèmes de sécurité en environnement Web
- Rendre le site vivant pour les utilisateurs
- Assurer son référencement dans les principaux outils de recherche pertinents
- Surveiller et contrôler la charge de l'infrastructure
- Mettre en place un plan de reprise après incidents
- Identifier les menaces et les risques
- Concevoir une politique de sécurité

Bloc de compétences Audit du système d'information

Compétences attestées:

- Élaborer le cahier des charges
- Faire des recommandations
- Préparer les revues de projets
- Gérer les fournisseurs
- S'assurer de l'adéquation de la réponse et la qualité de la prestation
- Fédérer, animer et motiver les hommes autour d'objectifs et/ou de projets
- S'exprimer en anglais dans un environnement familier
- Exposer brièvement et clairement une situation
- Mettre en place des indicateurs de qualité de service
- Mettre en place un système de mesure
- Vérifier les mesures édictées par la DSI
- S'assurer des moyens mis en œuvre pour la veille technologique

Blocs de compétences

RNCP34237BC01 — Pilotage du développement des plateformes logicielles

LISTE DE COMPÉTENCES

- Piloter un projet de A à Z (planning, ressources, échanges avec les différents acteurs, analyse, suivi des livrables) ;
- Mettre en oeuvre la stratégie du système d'information en adéquation avec les besoins métiers et fonctionnels de l'entreprise ;
- Conduire l'élaboration des orientations stratégiques et la politique du système d'information de la structure, ainsi que les indicateurs associés ;
- Arbitrer les moyens SI (humains, financiers, techniques...) ;
- Évaluer la rentabilité d'un projet ;
- Évaluer les facteurs risques pour l'activité de l'entreprise, documenter les risques possibles et les plans d'actions pour les contrôler ;
- Définir les contraintes d'usage du système d'information ;
- Définir les solutions informatiques les plus adaptées à la politique informatique générale et aux besoins des utilisateurs ;
- Analyser et définir le besoin en matière informatique et télécommunications afin d'adapter le système d'information aux métiers de l'entreprise ;
- Concevoir les applications ;
- Définir et mettre en place des conditions de recette (environnement, utilisateurs à mobiliser, scénarios et plans de test) ;
- Évaluer l'impact du système d'information en termes de responsabilités écologiques, y compris la consommation d'énergie ;
- Définir des solutions alternatives durables conformes avec la stratégie de l'entreprise ;
- Définir une politique d'achat et de vente de produits informatiques écoresponsables.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Soutenance d'un rapport

RNCP34237BC02 — Supervision et sécurisation des systèmes d'information

LISTE DE COMPÉTENCES

- Réaliser les tests d'installation, d'exploitation et d'intégration technique, et traitement des anomalies ;
- Mettre en exploitation avec livraison des documents requis (dossier exploitation,) ;
- Elaborer des procédures de secours en cas de défaillance ;
- Effectuer les installations, les configurations et les déploiements des matériels (informatique, téléphonie, visio), systèmes, réseaux et applications ;
- Organiser le transfert de compétence entre l'équipe projet et l'équipe de maintien en condition opérationnelle ;
- Définir les droits d'accès des utilisateurs ;
- Délivrer une solution entièrement opérationnelle ;
- Veiller au respect de la loi Informatique et Libertés et du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) dans l'entreprise ;

- Gérer la liste des traitements de données à caractère personnel ;
- Faire l'interface avec la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle et soutenance d'un rapport

RNCP34237BC03 — Audit du système d'information

LISTE DE COMPÉTENCES

- Mettre en œuvre le schéma directeur du système d'information ;
- Gérer (construction, mise à jour et évolution) la cartographie métier et fonctionnelle du système d'information ;
- Élaborer et gérer le catalogue de services ;
- Coordonner et suivre opérationnellement des projets, avec les interlocuteurs internes et externes en cohérence avec le schéma directeur des systèmes d'information ;
- Instruire et arbitrer chaque projet, après évaluation des charges et ressources disponibles, et ordonnancement des projets ;
- Planifier l'activité et l'ensemble des moyens (humains, financiers, techniques) à mettre en œuvre pour la continuité de service ;
- Organiser l'assistance utilisateur ;
- Piloter des actions de maintenance correctrice, évolutive et/ou préventive du système d'information, ainsi que des évolutions imposées par les éditeurs (arbitrage, priorisation, planification) ;
- Créer la stratégie de conduite du changement (définir et piloter le plan de conduite du changement) ;
- Mettre en œuvre le plan de conduite du changement ;
- Assurer le suivi des évolutions technologiques et réglementaires du secteur de l'entreprise en matière de systèmes d'information ;
- Mettre en œuvre la gestion des risques dans le SI en appliquant la politique et les procédures de gestion des risques définies par l'entreprise ;
- Déterminer les actions nécessaires pour adapter la sécurité et faire face à ce qui présente des risques ;
- Évaluer, gérer et garantir la validation des dérogations ;
- Effectuer un audit des processus et de l'environnement informatique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Soutenance d'un rapport

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'Expert(e) en systèmes d'information et sécurité exerce principalement son métier au sein d'ESN (Entreprises de Services Numériques). Elles représentent 70% des recrutements.

Les 30% restant se partagent entre

- principalement des grands comptes (20%). Ces entreprises possèdent toujours un département Systèmes d'Information, plus ou moins important, afin de piloter leurs systèmes d'information.
- les éditeurs/trices de logiciels
- les acteurs/trices du web, notamment les sites de e-commerce

Les Expert(e)s en système d'information et sécurité sont soit salarié(e)s des ESN qui les emploient au profit de tiers, soit pour une bonne part indépendant(e)s.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Expert(e) en système d'information et sécurité
- Chef de Projet en systèmes d'information
- Consultant(e) systèmes d'information
- Architecte cloud
- Architecte de bases de données
- Architecte de sécurité des systèmes d'information
- Architecte système d'information
- Auditeur(trice) en système d'information
- Data manager
- Expert(e) en cybersécurité

- Expert(e) en technologie Internet et multimédia
- Expert(e) méthodes et outils en informatique
- Expert(e) méthodes et qualité informatique
- Ingénieur(e) sécurité web
- Ingénieur(e) système informatique
- Ingénieur(e) système réseau informatique
- Responsable sécurité des systèmes d'information
- Responsable sécurité informatique

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 912 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+5 ou plus (doctorat, master ou équivalent) en communication et information (41 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	M1X80 — Techniciens d'étude et de développement en informatique · tension 4/5 (Élevée) M1X81 — Techniciens de production, d'exploitation, d'installation, et de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique · tension 4/5 (Élevée) M2X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique et télécom · tension 5/5 (Très élevée) M2X91 — Chefs de projet et directeurs de service informatique · tension 4/5 (Élevée) M2X92 — Responsables et cadres de la production, de l'exploitation et de la maintenance informatique et télécom · tension 3/5 (Modérée) M2X93 — Experts et consultants en systèmes d'information · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	43 955
Jugés difficiles à recruter	50 %
Emplois saisonniers	2 %
Familles professionnelles (FAP)	M1X80 — Techniciens d'étude et de développement en informatique M1X81 — Techniciens de production, d'exploitation, d'installation, et de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique M2X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique et télécom M2X91 — Chefs de projet et directeurs de service informatique M2X92 — Responsables et cadres de la production, de l'exploitation et de la maintenance informatique et télécom M2X93 — Experts et consultants en systèmes d'information

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Etre titulaire d'un titre BAC + 4

Et/ou Avoir exercé en tant que Concepteur(trice) développeur(euse) d'applications ou d'Administrateur(trice) réseaux

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

- 4 professionnels du secteur non intervenant dans l'établissement, dont l'un est président du jury (2 membres du collège employeur et 2 membres du collège employés)
 - 1 responsable pédagogique de l'ESIC
- Soit 80% de professionnels et 20% de représentants du centre de formation

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

- 4 professionnels du secteur non intervenant dans l'établissement, dont l'un est président du jury (2 membres du collège employeur et 2 membres du collège employés)
 - 1 responsable pédagogique de l'ESIC
- Soit 80% de professionnels et 20% de représentants du centre de forma

COMPOSITION DU JURY — VAE

- 4 professionnels du secteur non intervenant dans l'établissement, dont l'un est président du jury (2 membres du collège employeur et 2 membres du collège employés - 50% de femmes et 50% d'hommes)
 - 1 responsable pédagogique de l'ESIC
- Soit 80% de professionnels et 20% de représentants du centre de forma

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 146 €
Selon la branche	6 658 € – 7 341 €

Prise en charge	Branches concernées
7 146 €	Valeur par défaut · 204 branches
7 341 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil, CPNEFP ICGV entreprises de la viande
7 185 €	CPNE Branche Caoutchouc, CPNEFP de la métallurgie
6 658 €	CPNE des industries de santé (CPNEIS), CPNE du Commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire
7 219 €	CPNEFP Commerce à distance
6 750 €	CPNEFP de la branche des prestataires de services du secteur tertiaire
6 665 €	CPNEF de la Publicité

Base légale

Date de décision	10/10/2019
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	10/10/2024

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2017	12	0	92 %	—
2016	12	0	100 %	67 %

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP39394

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://esic-online.com/certification-professionnelle-experte-en-systemes-dinformation-et-securite/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34237/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	22
Parcours menés à terme	37
Taux d'achèvement	168 %
Période	02/2022 – 12/2024

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	229
Montant total engagé	435 472 €
Coût moyen par dossier	1 902 €
Durée moyenne	19 h
Période	06/2020 – 07/2024
France compétences	77 %
État	17 %
Reste à charge titulaire	3 %
France Travail	2 %
Entreprise	1 %
OPCO	1 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.